



ACTUALITÉ DU DROIT DU TRAVAIL ET DE LA CONVENTION EN 2017-2018

Cette formation permet aux participants de prendre en compte dans leur activité professionnelle l'ensemble des évolutions intervenues en droit du travail et d'adapter la gestion de leur établissement en conséquence.

La formation est à jour de l'actualité la plus récente. Les ordonnances dites "Macron" seront approfondies.

OBJECTIFS

- Connaître les évolutions législatives, réglementaires, conventionnelles, jurisprudentielles et celles de la branche pour tous les champs du droit du travail, en 2017-2018
- Analyser et s'approprier les incidences de ces évolutions sur la gestion des établissements

CONTENU

Le contenu définitif est déterminé dans les semaines qui précèdent la formation, afin d'assurer les participants d'un panorama au plus près de l'actualité.



5 et 6 juin 2018



Schoelcher



632 €
par personne



2 jours



01 53 98 95 03



formation@fehapp.fr

Prérequis

Bon niveau de connaissance de la réglementation de base

PUBLICS

- Directeurs et adjoints
- DRH/RRH
- Assistants RH
- Comptables

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Pédagogie interactive alternant :**
- exposé
 - supports pédagogiques
 - échanges

INTERVENANTS

- Laetitia Tibourtine, conseillère en relations du travail, Direction des Relations du Travail de la FEHAP